

Fiche « Santé et sécurité au travail » 1^{er} degré

Relevé d'observations

Année scolaire 2020- 2021

Informations générales

Circonscription de l'Éducation nationale :

École :

Commune :

Le registre de santé et de sécurité doit être mis à la disposition de tous les agents et usagers afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Tout agent (ou usager) peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Assistant de prévention chargé du suivi du registre :

Nom et prénom :

Nom du directeur :

Nom de l'IEN de la circonscription :

Signalement de la situation

Nom et prénom de l'agent ou de l'utilisateur :

Date, heure et lieu des faits:

Faits à signaler :

Je suis continuellement interrompue dans mon travail de direction ou en classe par des quantités d'évènements à traiter rapidement : livraisons, techniciens de maintenance, problèmes de personnels ou d'élèves de l'école à gérer...

J'ai continuellement l'impression de ne pas bien faire ni mon travail de direction, ni mon travail d'enseignante. Cela génère un stress quasi permanent que j'ai dû apprendre à contrôler. Je ressens néanmoins, en permanence, un véritable "empêchement" à faire du bon travail faute de temps, d'aide et de sérénité.

Suggestions éventuelles relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail

Un personne supplémentaire, même à temps partiel dans l'école, formée aux tâches administratives, au fonctionnement des écoles, à la communication et aux relations, pouvant apporter son aide au fonctionnement.

Date :